SYLVICULTURE / Fransylva Ain multiplie les actions pour redynamiser la forêt de l'Ain et offrir une information complète et technique à ses adhérents propriétaires.

Une nouvelle dynamique pour la forêt

Le syndicat des propriétaires forestiers privés de l'Ain regroupe près de 680 adhérents (soit 1 000 propriétaires), pour une surface de 19 760 ha de forêt. Depuis 2017, il faut l'appeler Fransylva Ain ; un changement de nom acté pour rejoindre l'identité nationale des syndicats. Présidé par Jean-Pierre Bouvard, il s'est réuni en assemblée générale le 7 novembre dernier à Péronnas. Ses missions restent identiques : représenter les propriétaires auprès des instances territoriales et les défendre auprès des instances publiques, valoriser le patrimoine, obtenir des aides techniques et financières et communiquer à ses adhérents des informations utiles pour la gestion de leur forêt. Plus d'un tiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes est boisé (soit 2,5 millions d'ha de forêt), ce qui la place au 3ème rang au niveau national. Elle reste en pole position en volume de bois sur pied, la première région de montagne, la deuxième en volume de sciage et à la troisième place en volume récolté. Début 2018, après la fusion des deux régions, le bureau de Fransylva Aura se réunissait pour la première fois afin de déterminer les directives à mettre en place. Son président, Gérard Chaurand, présent mercredi à Péronnas, explique : *« nous sommes certainement la plus morcelée de France, 80 % de la forêt est détenue par 650 000 propriétaires dont la moitié détiennent moins de 1 ha. Notre syndicat se positionne très bien au niveau national, avec 10 000 adhérents, contre 40 000 au niveau national, soit 25 %. Il nous faut toujours plus mobiliser les propriétaires, nous rajeunir, se féminiser, et trouver de nouveaux responsables ».*

L'innovation au centre des actions de Fransylva Ain

Depuis trois ans déjà, le syndicat de l'Ain s'investit, avec des scientifiques, des ingénieurs et des facultés, pour que les forêts de feuillus dont les sols s'appauvrissent retrouvent une bonne qualité forestière ; notamment avec le concept de la bio dynamisation et la formation des propriétaires forestiers afin qu'ils puissent analyser leur sol et ses capacités à faire pousser les arbres. Les quatre journées de formation Fogefor ont connu un réel succès auprès des adhérents avec à la clé de précieux conseils pratiques sur l'amélioration et la valorisation des forêts de feuillus. Un *« passeport pour la forêt »* a également été édité (disponible au syndicat), qui recense les obligations et droits du propriétaire forestier en dix questions/réponses. Depuis deux mois et demi, le syndicat est également présent sur Facebook, ce qui lui permet de rayonner *« fort et vite »*. Autre nouveauté, le rafraîchissement de son site internet et la création d'un onglet *« actualités »* ; désormais plus ergonomique et facile d'utilisation.

Livre blanc : 3 M€ pour trois ans

Le livre blanc de la filière bois de l'Ain en est à sa troisième édition (2017-2019). A la clé : une enveloppe d'aides de 3 M€ pour trois ans. Pour 2018, le budget est de 534 000 €, dont 471 000 € sur les crédits de la politique du développement des territoires et 63 000 € sur les crédits de la politique de l'environnement. Les objectifs prioritaires sont d'accroître le potentiel forestier du département, investir pour développer les entreprises et l'utilisation du bois dans l'Ain, contribuer au développement d'une filière bois énergie locale. Les propriétaires peuvent bénéficier d'aides pour les petits chantiers de dessertes forestières (création de pistes, de place de dépôt, renvois d'eau, fossés...), l'achat ou l'échange de parcelles forestières, des aides aux travaux de plantation, d'enrichissement ou de complément de régénération, travaux d'entretien, travaux de dégagement de semis en futaie irrégulière. Pour en bénéficier, contacter le CRPF ou votre syndicat. ■

Patricia Flochon

APPEL À CANDIDATURE

Des postes à pourvoir en formation BPA « travaux forestiers »

Dispensée depuis l'an dernier à Visiobois, la maison de la filière bois à Cormaranche-en-Bugey, la formation BPA *« travaux forestiers »* est en recherche de candidats pour sa session 2018-2019 qui débute cette semaine. A la clé, une dizaine de postes à pourvoir dans des entreprises de bûcheronnage manuel, des entreprises qui recherchent des conducteurs d'engins forestiers et pour des travaux d'entretien et plantation de nouvelles forêts. *« C'est une formation qui se veut très pratique et très professionnalisante. La moitié du temps de formation se déroule dans l'entreprise ; des entreprises très impliquées car cela leur permet de former leurs futurs salariés »*, explique Valérie Chevallon, directrice de Fib01. Cette formation de neuf mois (novembre 2018 – juin 2019) donne accès à un diplôme, avec au choix : un brevet professionnel agricole (BPA) travaux forestiers options bûcheronnage ou sylviculture et un brevet professionnel (BP) responsable de chantier forestier. ■

Pour tous renseignements contacter : Valérie Chevallon, directrice de Fib01
Tél : 06 80 03 42 13 - Courriel : chevallon.v.fib01@gmail.com

P.F.

Filière forêt - bois de l'Ain en chiffres ✓

La surface forestière représente 200 000 hectares, soit environ 33% du territoire, avec 66% de forêt privée et 33% de forêt publique pour environ 60 000 propriétaires.
A l'Est, la zone de plaine se caractérise par une prédominance d'essences feuillues et de la forêt privée ; à l'Ouest, le territoire des montagnes du Bugey et du Revermont est couvert à près de 60 % par la forêt, avec une présence dominante des résineux et de forêts communales.
La forêt publique : surface forêts domaniales : 3 200 ha (10 forêts) - forêts départementales et communales : 61 000 ha (245 unités).
Forêt privée : 132 000 ha, soit 69 % de l'ensemble des forêts, 58 650 propriétaires forestiers, 1,7 ha de propriété forestière moyenne, 1 500 forêts de plus de 10 hectares représentant 40 % de la superficie forestière.
Emploi : Plus de 1 300 entreprises exploitent et transforment le bois. La filière bois génère 5 000 emplois dans l'Ain, dont un tiers dans l'ameublement. L'Ain fournit 18 % des sciages de la région soit : 315 500 m3 de bois sciés et environ 350 000 t de produits connexes sont ainsi traités localement. Dans l'Ain, environ 10 % des constructions nouvelles se font en bois. Un peu plus de 150 entreprises travaillent dans le secteur de la fabrication de meubles, panneaux, parquets, charpentes, avec pour certaines d'entre elles, une renommée internationale. 565 entreprises de charpente et de menuiserie réparties sur tout le territoire fabriquent ou posent des éléments pour le bâtiment. ■

(Source : Fédération interprofessionnelle du bois de l'Ain).